

- PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

- AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon - Goncalves - Delorme - Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44

(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS/REMOQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardis du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences les mardis matins et jeudis

après-midi uniquement sur RDV au 3646 ou via le

compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-

dis de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de 14h à

16h, vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAE : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV au

3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi, jeudi

et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06.81.27.46.70 ou

thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 24/2024 Semaine du 27 juin au 4 juillet 2024

➤ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal aura lieu le :

Mardi 02 juillet 2024 à 20h00

en Salle du Conseil Municipal - Mairie - 1er étage

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION.

01 – Désignation du secrétaire de séance.

02 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 mai 2024

03 – Compte-rendu des délégations du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES.

04 – Modification des représentants de la Forêt d'Aubusson.

05 – Adhésion à la communauté professionnelle de santé de Thiers Dore et Montagne.

AFFAIRES DU PERSONNEL.

06 – Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance.

AFFAIRES ÉCOLES – PETITE ENFANCE – JEUNESSE.

07 – Adoption du Projet Educatif Territorial (PEDT) 2024-2027.

08 – Modification du règlement intérieur du périscolaire de la cantine.

AFFAIRES ATTRACTIVITÉ – TOURISME – PATRIMOINE.

09 – Tarifs piscine pour les usagers de l'aire de Camping-Car.

AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX.

10 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Année 2023.

11 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Année 2024.

12 – Projet photovoltaïque – Convention de mise à disposition et bail sur la parcelle XB 317.

13 – Abrogation de la délibération du 13 mai 2024 approuvant la vente de la parcelle BR 329 –

Rue Jean-Jacques Rousseau.

14 – Vente parcelle BR 914 – Rue Jean-Jacques Rousseau.

15 – Territoire d'Énergie 63 – Travaux d'enfouissement des réseaux Télécom – Boulevard Vercingétorix – Gambetta et Maréchal Foch.

16 – Territoire d'Énergie 63 – Fourniture et pose d'un coffret au Parc Lasdonnas-Pierre Peyronny.

17 – Travaux de réhabilitation du Cinéma – Lot 09 avenant n°01 et lot 05 avenant n°01.

18 – Réseau AEP – Dédommagement d'un administré – Rue de la Font à Limarie.

D.I.A – Pour information.

QUESTIONS DIVERSES.

➤ OUVERTURE PISCINE MUNICIPALE

Ouverture de la piscine au public les week-ends du mois de juin et à partir du mardi 02 juillet jusqu'au samedi 31 août inclus, du mardi au dimanche de 13h30 à 18h30.

Tarifs :

- Enfant(s) de moins de 2 ans : **gratuit**

- Adultes : **2.50 €**

- Enfants jusqu'à 16 ans : **2.00 €**

- Carnet de 10 entrées pour adultes : **20.00 €**

- Carnet de 10 entrées pour enfants jusqu'à 16 ans y

compris centres de loisirs extérieurs sur 10 entrées : **16.00 €**

- Demandeurs d'emploi et Allocataires Adultes

Handicapés (AAH) : **2.00 €**

Cours de natation : Apprentissage de la natation à

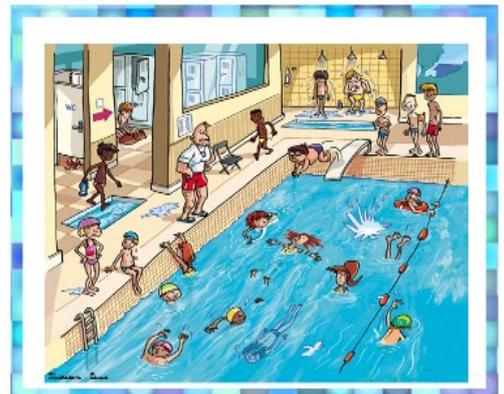
partir de 5 ans, cours en effectifs réduits

(4 à 5 personnes) dispensés par un maître nageur

diplômé d'Etat.

Aquagym : Tous les mercredis et dimanches de 10h30 à 11h10 -Tarif : 8.00 €

Activités : Renseignements 06.77.63.57.26 (Laisser un message en cas d'absence).



● PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
 Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00
 Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous
 Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous
 René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous
 Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous
 Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :
 - Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) - eric.dubourgnoix@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr
 - Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21) aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL
 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
 de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
 Accueil possible dès 8h30
 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
 Mercredi et vendredi 14h - 18h
 Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à 12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15, sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Lundi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
 Mardi et Mercredi : 13h45 à 17h15
 Jeudi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15
 Vendredi : 9h00 à 12h15

SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 17h00.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

➤ RETOUR SUR LE VENDREDI 21 JUN

1er Marché du soir où se sont retrouvés 18 exposants.



Fête de la Musique avec 5 associations musicales Courpiéroises



Club d'accordéons des Monts d'Auvergne



Chorale Les Voix du Chœur



Chorale Grün de Vie



Batucada de l'ISP



Big Band des Canotiers

Tremplin des Musiques Actuelles

Radio Monkey's



Pour leur 2^{ème} participation, le groupe **Radio Monkey's** remporte le tremplin et jouera au festival la Pamparina à Thiers le Samedi 02 Juillet à 18h.



Les Z'Arpenlus



Alésia



ça se passe à Courpière

➤ MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

La journée finale du Livre Élu en Livradois-Forez jeunesse organisée par Passeurs de Mots s'est déroulée ce vendredi 21 juin à la bibliothèque.

Plus de 80 enfants de cycle 3 ont participé à différents ateliers tout au long de la journée : lecture dans la Petite Roberte (cf photo), Kamishibaï, ateliers d'arts plastiques, sportifs, d'écriture, projection de courts-métrages.

Depuis novembre 2023, les élèves des classes inscrites au Livre Élu Jeunesse 26ème édition découvrent les livres de la sélection autour de la thématique « sports ».

La Bande dessinée Erwann, Tome 1 : la loi du skatepark, de C. Mayen et Y. Cozic, Jungle, 2019 a remporté le vote à Courpière.



Vente de livres usagés du 2 au 27 juillet

Tarif unique 0.50€ le livre
Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

(mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h, Mercredi et vendredi 14h - 18h, Samedi 10h - 12h).

Renseignements 04-73-51-29-55



➤ 50 ANS DE L'ENTREPRISE PSN GUILLAUMONT

Créée en 1974 à Olliegues par Patrice et Marie-Hélène Guillaumont, l'entreprise devient une affaire de famille à l'arrivée de leurs deux fils Sébastien et Nicolas. En 2014, elle est transférée à Courpière, dans un lieu emblématique de notre ville, les locaux de l'ancienne usine Couzon.

La dimension familiale et l'ancrage local sont des atouts que d'autres PME ont choisies pour mieux réussir économiquement. L'aspect humain du travail est ainsi préserver et protéger par la proximité avec le lieu de vie, loin des migrations quotidiennes de nombreux français.

Ils y ont développé une véritable pépinière d'entreprises en louant des locaux à pour des activités économiques variées (22 sociétés aujourd'hui). Il y a encore de la place ; des projets de rénovation ; d'extension parce que ce modèle économique est viable pour tous.

L'entreprise de terrassement multi-activités suit également l'évolution du monde et souhaite continuer à développer le commerce du bois. Elle veut augmenter sa capacité et garantir la qualité de service à ses clients.

Ce Samedi 22 Juin, en présence de Monsieur le Maire, d'élus du Canton, du Conseiller Départemental Monsieur Doubourgnois, Monsieur André Chassaigne et de nombreux amis et représentant d'entreprises locales, s'est tenu un événement convivial célébrant la longévité de l'entreprise PSN Guillaumont.



➤ ARRÊTÉS TEMPORAIRES DE CIRCULATION

Pour permettre les travaux de réfection de la chaussée par la société Colas pour le compte du département du Puy de Dôme, la **circulation de tous les véhicules sera interdite sur la RD41 entre le PR 4+620 et le PR 5+120, commune d'Aubusson d'Auvergne.**

Cette mesure prendra effet **du lundi au vendredi de 7h30 à 19h dans la période comprise entre le 7 juillet 2024 et le 07 août 2024.**

Le plan de la déviation est consultable en mairie sur les panneaux d'affichage en façade.

Pour permettre les travaux d'audit infrastructures télécom existantes aériennes et souterraines, la circulation de tous les véhicules sera règlementée par un alternat par feux ou manuel sur les routes départementales (hors agglomération) sur les **communes d'Augerolles et de Courpière.**

Cette mesure prendra effet du **1^{er} juillet 2024 à 7 h au 31 août 2024 à 19h.**

Le dépassement et le stationnement seront interdits et la vitesse sera limitée à 50 km/h au droit des chantiers.

Zoom Sur ...

AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Toute victime de violences conjugales peut, depuis le 1^{er} décembre 2023, bénéficier d'une aide financière lui permettant de quitter rapidement son foyer, de se mettre à l'abri et de faire face à ses dépenses immédiates. Le montant de ce soutien financier dépend du niveau de ressources de la victime et du nombre d'enfants qu'elle a à charge. Ce soutien financier est destiné aux victimes de violences (physiques ou psychologiques) commises par le conjoint, le concubin ou le partenaire de PACS. Il peut prendre la forme d'un prêt sans intérêt ou d'un don, en fonction notamment de la situation financière et sociale de la victime :

- 1.5 fois le SMIC sans enfant
- 2.25 fois le SMIC pour 1 enfant à charge
- 2.7 fois le SMIC pour 2 enfants à charge
- 3.3 fois le SMIC pour 3 enfants ou plus à charge

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE ?

L'aide est octroyée lorsque les violences sont attestées par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales, par un dépôt de plainte ou par un signalement adressé au procureur de la république.

Lors de sa sollicitation de l'aide universelle d'urgence, la personne victime de violences doit fournir un de ces documents (datant de moins de 12 mois). Elle peut faire sa demande directement auprès de sa CAF ou de sa MSA.

A noter : le dépôt d'une main courante, uniquement, ne permet pas de bénéficier de cette aide.

A savoir : une victime ne peut bénéficier de l'aide universelle d'urgence pour violences conjugales qu'une fois tous les 12 mois, à compter de la date de la décision d'attribution par la CAF ou la MSA.

- signaler les violences conjugales : https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/R50511
- Violences conjugales : https://www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/F12544
- Dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes : <https://www.service-public.fr/particuliers.actualites/A16162>
- Aides aux victimes de violences conjugales : <https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/vie-personnelle/l-aide-d-urgence-pour-les-victimes-de-violences-conjugales>

DIVERS

CANTINE SCOLAIRE

MENUS DU 24 AU 28 JUIN

Lundi : Sangria des enfants, pastèque, hot dog, chips et tomates cerises

Mardi : Croq concombre de chez Lucien, Nuggets et beignets de poisson, frites, fromage, glace

Jedi (repas végétarien) : Salade de Lucien et ses petits croûtons, lentilles vertes à la crème, petites perles de blé, yaourt de la Terrasse, biscuit sec

Vendredi : Salade composée, mer-guez douce, ratatouille maison, yaourt ou fromage, fruit

BONNES VACANCES À TOUS

MAISON DU TOURISME

Horaires d'ouverture du 1/04 au 5/07:

- Mardi : 9h30/13h00

- Mercredi à vendredi : 9h30/12h30

MESSES

Horaires des messes :

Samedi : 29 juin : 18h00 Le Brugeron

Dimanche 30 juin : 11h00 Courpière

infos associatives

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

L'association des donneurs de sang vous attend pour la collecte du **vendredi 28 juin 2024** de 16h à 19h à la **salle d'animation de Courpière**.

Pensez à vous inscrire sur le site dondesang.efs.sante.fr
Les malades comptent sur vous.

SECOURS CATHOLIQUE

Dans le cadre d'un **projet d'aménagement de notre boutique solidaire**, nous cherchons des petits racks de stockage, des étagères, des portants pour vêtements.
Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs et vous avez ce genre de matériel disponible que vous n'utilisez plus, appelez nous. Vous pourrez obtenir une **déduction fiscale comme don à une association caritative**.

Philippe Rue au 06.70.20.63.11 ou par mail equipe.courpiere.631@secours-catholique.org

SOYONS CURTA PETRA

A VOS RÉSERVATIONS pour le TRADITIONNEL VIDE GRENIER en CENTRE VILLE de COURPIÈRE le DIMANCHE 21 JUILLET 2024 de 8h à 18h, avec SOYONS CURTA PETRA!
Riche de son désormais grand succès, n'hésitez pas à réserver votre emplacement pour le vide grenier, les places partent très rapidement: (1.50€ le ml) - **Renseignements et bulletins d'inscription:**

- ☎ 06 77 87 33 16 - ✉ soyonscurtapetra@gmail.com

En plus du vide grenier, vous aurez, comme d'habitude des animations foraines, marché gourmand, buvette/ restauration...et toujours notre bonne humeur!

TENNIS CLUB COURPIÈRE

Les tournois jeunes et vétérans du club, organisés du 07 au 23 juin ont vu la participation de 112 personnes. Ce sont près de 150 matchs qui se sont déroulés sur les installations municipales malgré des conditions climatiques difficiles.

Voici les personnes titrées pour cette édition 2024 :

Trophée des jeunes "Victor CHABANAT"

Filles 15/18 ans: Descamps Clara (Asptt Clermont) Garçons 11/12 ans :

Panella Estéban (Lezoux) Garçons 13/14 ans :

Lhote Victor (Ambert)

Garçons 15/16 ans :

Vittoz Romain (Lezoux)

Garçons 17/18 ans:

Ngotty Thibo (Billom)

Trophée adulte "Jean-pierre

MARTHOUREY"

Consolante homme : Monnet

Damien (Escoutoux) Tableau

principal homme :

Victoire de Delafoulhouse Thomas. (TCCOURPIÈRE)

A noter que des stages seront organisés durant trois semaines en juillet.

Renseignements et inscriptions au 06.47.83.52.10.

Bel été à toutes et à tous.



MARCHÉ DES SAVOIR-FAIRE

CHÂTEAU D'AULTERIBE - SERMENTIZON

Mardi 9 juillet de 14h à 18h - Marché artisanal et gourmand

Cette année, le relais des Gîtes de France du Puy-de-Dôme propose à leurs clients (et aux adhérents : gîtes et chambre d'hôtes), 2 journées découverte durant la saison estivale : l'une dans le Sancy et l'autre dans le Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

Dans le cadre du partenariat engagé avec la Maison du tourisme du Livradois-Forez depuis 3 ans, les Gîtes de France souhaitent mettre en lumière un thème fort et représentatif de notre territoire « LES SAVOIR-FAIRE ».

À cette occasion, un marché gourmand et artisanal (avec dégustations, démonstrations et ateliers) se déroulera le mardi 09 juillet 2024 au château d'Aulteribe, de 14h à 18h.

L'idée est de rencontrer les artisans et producteurs de la destination, de profiter du parc, du château, d'apprendre les secrets de fabrication d'une pièce de vitrail, de découvrir une multitude d'artisanats ou encore de déguster tous les bons produits du Livradois-Forez ! (La visite du château est possible, sur réservation uniquement).

Cette ½ journée est ouverte à tous ! Nous comptons sur vous pour partager l'information au plus grand nombre ...

L'équipe de la Maison du tourisme du Livradois-Forez



DU CÔTÉ DES COMMERCES

MULTISERVICÉSLEO

Réparation, installation, finition, entretien, nettoyage, dégagement, location matériel bricolage, mesure niveau radon, aide, accompagnement, conseil, astuces ... - Contact: leovane@yahoo.com ou 06.59.16.35.31

SANDRINE CLUB PARFUM ET ÊTRE SOI - SC

La boutique éphémère sera ouverte au 8 avenue de la gare du mardi au samedi, du 1^{er} juillet au 31 juillet 2024. Horaires d'ouverture : 9h/12h 13h30/18h30



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 1900 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »